

17 FEVRIER 2026 : CE QU'IL FAUT SAVOIR

**Dans le contexte de réforme tarifaire,
le CNP souhaite mieux appréhender la charge en soins
des structures, les attentes des patients
et des soignants.**

Président

Luc FRIMAT

Vice-Président

Jean-René LARUE

Secrétaire Général

François GLOWACKI

Trésorière

Morgane GOSSELIN

Très importante enquête sur les ratios

Dans le cadre de la réforme des autorisations et du financement de la dialyse actuellement en préparation, la DGOS (Ministère de la Santé) a commandé au CNP une enquête sur le fonctionnement des structures. Il s'agit de décrire objectivement les besoins en néphrologie, en personnel soignant, pour garantir la qualité des soins en hospitalisation, en dialyse, ainsi que les conditions d'exercice. Les soins de support (diététicien, psychologue, assistant social, APA...) auxquels les patients sont particulièrement attachés seront également décrits dans l'enquête.

Vous savez peut-être qu'une loi a fixé comme objectif à la HAS de déterminer des ratios d'ici janvier 2027 (loi n° 2025-74 du 29 janvier 2025 relative à l'instauration d'un nombre minimum de soignants par patient hospitalisé). **L'enquête du CNP ira donc plus loin que cette loi, dite loi Jomier.**

Le questionnaire a été adressé à un représentant de votre structure de soins. Idéalement, il doit être complété par un binôme médecin/administrateur. **Un seul questionnaire par structure.** Il est possible d'insérer du texte libre. N'hésitez pas à vous exprimer pour que votre questionnaire complété reflète exactement l'organisation de votre structure. Les verbatims seront pris en compte.

Publication d'un guide sur la Valeur en Santé

L'association FRANCE-REIN attire l'attention des professionnels en néphrologie sur ce guide récemment publié qui éclaire le concept de « soins fondés sur la valeur », en définissant la valeur du point de vue des résultats qui comptent réellement pour les patients, relatif aux ressources sur toute la trajectoire de soins.

Il expose l'évolution attendue du système de Santé en France pour que le patient soit au centre. L'exemple du forfait MRC s'inscrit pour partie dans ce modèle. Dans les négociations avec la DGOS sur la réforme, le principe d'intégrer les soins de support dans la forfaitisation entre dans ce cadre. *Voir magazine « Lignes de Vie » n°182 de France Rein avec une interview de Maria Belen Lopez de l'Institut Français VBHC et Jean-Phillipe Bertocchio.*

**Le CNP publie une actualisation
du référentiel sur la télésurveillance**

**Aidez-nous à atteindre 500 réponses !
Derniers jours pour l'enquête Qualité de Vie au Travail !**

<https://test4.net/alt.jsp?f=nl&c=Vc6Eb5PxJi>